

## FONCTIONNALITE SPATIALE DES ELEVAGES DES RUMINANTS:

### ARGUMENTATION POUR UNE NOUVELLE APPROCHE

Par S.YAHIAOUI,

#### Introduction

Au prise avec un milieu physique contraignant ; saisi dans l'état de la dégradation des écosystèmes (où rationaliser son exploitation est une action utopique) et de l'inaboutissement de l'intensification des productions fourragères (où la mobilisation de l'eau est et sera le défi à relever) l'élevage est confronté à de multiples bouleversements. Il a perdu sa **cohérence traditionnelle** sans pouvoir s'inscrire dans un processus d'évolution structurelle rapide et de modernisation ; il demeure encore sans attrait, alors que ses marges de productivité sont très intéressantes.

#### 1. La diversité biologique:un atout à faire émerger.

Composé d'une gamme très variée de types et de populations exotiques qui constitue sa richesse et sa diversité biologique, l'élevage algérien devrait être encouragé et soutenu dans des actions conformes à celles qu'il suscite, à savoir les combinaisons écosystémiques le plus adéquatement en rapport avec l'**extensivité** de son exploitation que caractérise ses modes et pratiques ; ce seront là les réponses aux logiques d'une importante soumission aux cycles et aux rudesses du climat. La richesse de l'Algérie ne peut-elle pas être **redécouverte** dans la **culture de ses terroirs** que représente une diversité biologique importante tant du point de vue de l'espace, de la flore et de la faune associée à des comportements ancestraux portant sur des gestes et des réflexes que dictent des instincts liés à des activités agricoles et d'élevages. Les structures, les concentrations et les évolutions erratiques des espèces liées aux pâturages représentent un problème d'intérêt majeur pour la connaissance scientifique et l'essor de l'élevage national.

Les **parcours et les pacages** forment l'essentiel des **territoires pâturés**, ils comptent pour 78 % de la surface totale et contribuent pour 57 % à la production des U.F. (unité fourragère). Quant aux **prairies naturelles**, leurs parts (moins de 1% en surface et en UF) sont très réduites. Le constat reste valable pour les surfaces **fourragères artificielles** (en vert et en sec) qui, contribuant respectivement à 0,9% et 14 % des superficies et des apports en UF, sont totalement destinées aux élevages bovins « intensifs » en zone à forte potentialité en sec.

Producteurs d'énergie « verte », ces espaces déterminent ainsi des relations potentiellement écologiques, en relation avec des animaux de types locaux, et sont de ce fait marqués par la faiblesse de leur productivité économique.

Pour comprendre le fonctionnement intelligible de ces ensembles écologiques, représentatifs de l'ensemble des zones écologiques d'Algérie, une étude ciblée a été réalisée sur un échantillon de huit wilayates. Il s'agit de Bejaia, Tizi-ouzou, Boumerdès, Souk-ahras et Chlef pour les zones **telliennes et montagneuses** ; Sétif et Sidi-bel-abbès pour les zones céréalières des **hauts plateaux** ; Djelfa pour la zone **steppique**. En terme de superficie, et par comparaison à l'ensemble des superficies du pays, ces wilayates représentent **7,65%** des pacages et parcours, la wilaya de Djelfa comptant à elle seule 88,54%, et concentrent 43,81% des ressources animales. Ces proportions mettent en exergue toute la signification de l'importance des parcours et des pacages en Algérie, particulièrement pour la zone steppique.

Dans les zones plus aptes à l'agriculture et où existent des potentialités agricoles en sec, **2%** des terres sont mises en repos, **27 %** sont occupées par des prairies naturelles et **19 %** sont destinées aux surfaces fourragères artificielles (sec et vert). La sole destinée à générer des ressources fourragères est relativement faible et les ressources hydriques ne permettent guère d'envisager l'intensification des productions fourragères.

Une variabilité importante de taxons existe et une multitude de types et de populations est à la base de la diversité zootechnique ; des bovins avec des aptitudes à l'engraissement, des ovins recelant de très importantes marges de productivité et des caprins omniprésents comme témoins de la fragilité de ces zones.

La très forte concentration du potentiel zootechnique, 43,81% de cette richesse sur une seule wilaya (Djelfa), laisse supposer que l'ovin est prédominant. Il représente 63,57% (dans le cadre de cette étude) suivi du bovin avec 28,68% et 7,73% de caprin. L'Algérie n'est-elle pas ce **pays du mouton**, tant vanté.

La présence de zones écologiques très précises (plaine, steppe et montagne) permet d'avancer l'hypothèse que les trois espèces, tout en constituant des biocénoses intéressantes du point de vue écologique, ne s'entre-concurrencent pas pour des territoires de pâtures et sont intégrées dans des biotopes propres et déterminés. Toutefois des préférences d'habitats s'avèrent établies pour une espèce par rapport à une autre, c'est ainsi que le bovin domine dans les zones **humides et sub-humides** (Souk-ahras et Sétif) pour 49,50% des effectifs. Les ovins se retrouvent localisés dans celles correspondant à l'étage **aride et semi-aride** (Djelfa, Sétif et Sidi-bel-abbès) pour 82,26%. Les caprins, quant à eux, se concentrent fortement en **steppe** pour 44,21%, mais sont aussi dispersés à des proportions équivalentes dans les zones **marginales et montagneuses**.

La relation entre les différents élevages et les écosystèmes qui les hébergent se matérialise par une **dynamique de dispersion et de déconcentration** en terme de **charge** de la part des trois espèces (bovine, ovine et caprine). Ceci suppose une exploitation très marginale de la biomasse végétale qui rend ces élevages étroitement **liés à la phyto-productivité** de l'écosystème, les conduisant de fait vers des combinaisons reposant sur des régulations internes, ce qui suppose l'hypothèse d'un caractère animalier particulier, celui de la spécialisation que l'on peut prêter à des zones, avec un

absolu lien **Animal/Végétal**.

La projection schématique des potentialités zootechniques et fourragères montre que les élevages sont subordonnés à l'utilisation de l'espace. Ainsi plus les territoires à pâturer sont considérables, plus les effectifs des animaux suivent (Djelfa, Sétif, Souk-ahras, Chlef et Tizi-ouzou). Cette projection met en évidence le **lien écologique important Terre-Animaux**, qui conditionne les types de rapports à la base des pratiques d'élevages.

## 2. L'involution écosystémique: une voie à explorer.

M. BOUKHOBZA (1) ne relevait-il pas comme « néfaste cet impératif à encadrer et la population et les élevages. Ainsi, les objectifs peuvent procéder à une déstructuration lente et irréversible de l'activité sous-jacente ». Réinsérer dans le mental des exploitants, riverains et usagers de ces écosystèmes de nouvelles notions de structuration et d'exploitation des espaces pâturables est plus que souhaitable. Réapprendre en attirant l'attention, vulgariser en sensibilisant de nouveaux concepts d'utilisation des pâturages est plus que nécessaire.

**La gestion des parcours et des pacages** doit être la pierre angulaire, selon des formules appropriées (Contrat à durée déterminée ou autre), d'un **développement rural local** à la condition de faire participer les acteurs sociaux (agriculteurs et éleveurs organisés autour d'associations) en vue de les faire participer à un **compromis sur l'utilisation rationnelle** des espaces pâturables du fait du rétrécissement de l'espace rural. Beaucoup d'auteurs, cités par M. MEURET et P. THINON (2), s'accordent à relever que les territoires pâturés sont des espaces fortement structurés. Aussi, la préservation de ces cohérences devrait constituer le souci majeur des décideurs.

Dans cette veine, que doit-on dire quand la problématique suppression de la jachère naturelle (une priorité dans les différents plans) ne retient guère l'attention des programmes qui se succèdent actuellement pour mieux la renforcer. Ne peut-on pas alors parler du non-sens du développement de l'élevage quand on relève que près de 10% de la surface agricole totale est en jachère non travaillée, sans qu'aucune alternative n'est suggérée pour que celle-ci ne vienne à pallier aux affaiblissements de l'hétérogénéité cyclique des ressources fourragères. Ou bien n'est-ce pas là l'expression, de la part des acteurs, de fortes logiques d'un retour vers des régulations internes propres et nécessaires aux équilibres des biomasses.

C'est de cette incohérence qu'apparaît l'ambiguïté de l'encadrement actuel des activités d'élevage. Cette ambiguïté transparait, en particulier, à travers cette ferveur due à une logique prétendument participative de la part d'agriculteurs n'ayant, en fait, d'autres alternatives que celle de se soumettre aux divers « systèmes d'aides publiques » qui n'avantagent guère le développement de leurs productions mais favorisent, en revanche, l'expansion d'une demande d'intrants exogène à leur attente.

Les productions doivent, d'abord, être identifiées dans le cadre d'une approche méthodologique facilitant l'évaluation de leurs types d'orientation puis de leurs besoins. S'agissant de ces productions animales de gros bétails, on peut dire qu'elles sont dominées pour plus de 95% par des populations de types traditionnelles dont les modes de conduite sont marqués par le sceau de l'extensification des pratiques d'élevage. C'est de la **précarité socio-économique** de son exploitation qu'apparaît toute la **complexité** de son développement et c'est à des éléments de considérations d'ordre exogène qu'obéissent les mécanismes de financement et de soutien institués à l'effet de promouvoir un essor des productions animales qui entrent pour près de 50% dans la production agricole. Fatalement, les aléas dus à la faiblesse de la productivité sont quasiment appréhendés par des importations qui viennent s'instituer, par invocation, pour supplier les éternels déficits. N'est-ce pas une fatalité que nous subissons, avec résignation, à défaut d'innover en proposant des modèles qui s'appuient sur les **savoir-faire locaux**, sur les meilleures **possibilités d'intégration** du lait cru, sur les moyens qui permettent de bien valoriser le **travail de la laine et du poil**, et toutes les voies de l'**artisanat agricole** en passant par les actions d'encouragement à la politique qui œuvre en faveur de la **promotion de la femme rurale**, prédisposée à entreprendre et à investir les créneaux de la **transformation des produits**. Ces produits d'animaux marginalisés le plus souvent sous valorisés, ne focalisent que faiblement l'attention des décideurs car les impératifs qu'ils induisent, interdisent le recours systématique aux intrants. C'est de la compréhension du fonctionnement des combinaisons des écosystèmes, puis de la réponse aux logiques productives qu'elles induisent, que des résultats peuvent être obtenus du moins dans les zones où s'exerce une moindre pression anthropique sur les écosystèmes.

L'amélioration de la productivité des animaux devant passer, dans une première étape, par une uniformisation progressive des phénotypes caractérisant et identifiant nos populations animales aux régions qui les hébergent. C'est un travail indispensable, car il est à la base de tout programme d'amélioration génétique à entreprendre à l'avenir, quand la nécessité s'avérera indispensable.

## 3. La perspective: Défendre écologiquement l'élevage.

Les productions animales, importantes dans la formation du produit agricole brut, sont liées à l'exploitation de vastes espaces steppiques et montagneux.

Dans cet optique, un équilibre doit être établi entre les animaux et les espaces pâturés qui régénèrent aléatoirement la biomasse végétale à chaque prélèvement. C'est toute la problématique de la **gestion des charges animales** qui est ainsi posée. En steppe par exemple, une **ceinture de viande** peut permettre d'apporter des réponses, par l'ébauche d'une politique participative et incitative, aux problèmes de dégradations des parcours.

Elle se matérialisera par la réalisation d'infrastructures socio-économiques, au profit des éleveurs et de la profession, en mesure d'absorber les excédents « d'unité gros bétail » qui surchargent inutilement les pâturages. En zone montagneuse par contre, il est souhaitable de développer des aides publiques en vue d'une meilleure **organisation de la collecte** permettant la fluidité de l'écoulement des productions ou leur **valorisation par la transformation** sur place.

Ces visions interpellent concrètement les acteurs. Les liens écologiques caractérisent une diversité de territoires appropriés pour chacune des espèces. Basés sur des pâtures épisodiques des animaux où des complémentations qui leurs sont adjointes, ces liens permettent en outre par l'entremise de logiques anciennes, des régulations internes qui en sont les meilleurs moyens de préservation des variabilités génétiques existantes. C'est essentiellement une voie qui mérite d'être intelligemment encouragée. Les modèles de systèmes technicistes et normatifs de développement qui ont eu cours par le passé sont loin de requérir l'adhésion des éleveurs, **l'évaluation des pratiques concrètement mises en application par les éleveurs eux-mêmes s'imposent aujourd'hui comme une réalité dont il faudrait tenir compte dans toute approche**. C'est de la compréhension de ces pratiques que des solutions peuvent être développées et instruites, ensuite, dans le cadre de la politique de soutien au développement rural. Elles ne seront que profitables à l'ensemble de la communauté rurale. A défaut, ce seront des **comportements opportunistes** qui se généraliseront et entraveront logiquement toute tentative d'organisation et d'amélioration de la production.

Le cas de Chlef est à cet effet fort éloquent. L'introduction de nouveaux matériaux génétiques (écotypes et taureaux de race améliorée), dans le cadre d'un projet de développement (3) pour permettre l'amélioration de la productivité des élevages au sein de cette wilaya a eu pour conséquence l'apparition de comportements opportunistes sur la vente de fourrages en dehors de la zone du projet. En élevage extensif, la maximalisation des performances de quelques facteurs de production, pris individuellement, est souvent contraignante pour l'amélioration de la productivité. Agissant d'abord sur le disponible et complétant par la suite.

Cette diversité de zones écologiques ne peut permettre, au regard de la faiblesse et de l'extrême variabilité de la productivité fourragères, que la **marginalité** et l'**extensibilité** de l'ensemble des élevages dans des systèmes sous productifs exigeant la mise en œuvre de programmes qui permettent leur sauvegarde avec des objectifs de **promouvoir la ruralité et la valorisation** des animaux et de leurs produits.

Les marges de progrès existent, sont considérables et peuvent être exploitées sans le recours massif aux intrants industriels. Ainsi, « l'élevage extensif répond à une logique différente de celle qui conduit à l'artificialisation du milieu »(4), l'objectif de produire à des coûts relativement bas interdit le recours systématique aux intrants, et impose de s'appuyer sur les retours aux régulations internes. Ces régulations ne peuvent être encouragées que si le respect de l'environnement est acquis dans le cadre d'une vision qui accorde la priorité à l'action du rétablissement ou du renouvellement **du contrat social**, au profit de l'activité, des éleveurs et de la profession en générale. Les associations, émanation des éleveurs et autres acteurs sociaux, activant dans le cadre de la défense des intérêts de l'élevage ont un rôle prépondérant à jouer et surtout doivent être une force de proposition.

### Conclusion.

La gestion et l'utilisation durable de la biodiversité sont devenues une préoccupation universelle, dont on ne peut être tenu à l'écart de ses objectifs. La connaissance des ressources génétiques est primordiale. Sans cela, aucun programme portant sur la préservation des ressources génétiques tant animales que végétales (écotypes locaux) ne peut-être conduit. Ces études à conduire sont plus que nécessaires et doivent retenir l'attention dans toutes les approches projetées. Une telle vision permettrait de faire redécouvrir tous le **poids du local**, cette richesse dont on a tendance à trop vite négliger sinon à oublier tout l'incalculable profit que pourrait procurer **le terroir**.

1. M.BOUKHOBZA. : Société nomade et état en Algérie.

2. M.MEURET et P.THINON, 1995 - La maîtrise de l'utilisation de l'espace pâturé vue à travers un système d'information géographique. INRA. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement. Programme agrotech.

3. S.YAHIAOUI, 1997 : Contribution à l'évaluation du projet PNUD-ALG-90/011 « Les logiques productives et pratiques d'élevage de bovins extensifs » cas du Dahra-ouest.

4. E.LANDAIS et G.BALENT, 1995. Introduction à l'étude des systèmes d'élevages extensifs. INRA. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement Programme agrotech.